



Règlement du Prix littéraire Rosine Perrier

CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC

Article 1 : Création

Rosine Perrier était une poétesse et femme de lettres née à Villargondran. En 1995, les communes de Villargondran et d'Hermillon (aujourd'hui La Tour-en-Maurienne) ont créé un prix attribué à un roman en hommage à Rosine Perrier, sur une proposition de la bibliothèque d'Hermillon. Depuis 2001, le Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB) soutient cette initiative.

Article 2 : Intitulé

La marque "Prix littéraire Rosine Perrier" est propriété des donateurs indiqués dans l'article 3.

Article 3 : Dotation

Le montant du prix est évalué et fourni par les partenaires suivants :

- Commune de la Tour-en-Maurienne
- Commune de Villargondran
- Conseil Savoie Mont Blanc

Article 4 : Organisation du prix

La remise du prix est déléguée annuellement à l'un des partenaires ou organisateurs du Salon.

Cette distinction est remise chaque année au Salon du Livre d'Hermillon, organisé par l'Association Le Colporteur.

Pour le Conseil Savoie Mont Blanc, La Direction de la lecture publique est chargée de contribuer à l'organisation et à la diffusion de la sélection des romans en vue de la nomination du prix littéraire. La définition et l'ampleur de cette contribution, ainsi que le territoire de diffusion en bibliothèque publique des romans sélectionnés sont détaillés dans une convention annuelle signée entre le Conseil Savoie Mont Blanc et l'Association Le Colporteur.

Article 5 : Public concerné

Jeunes à partir de 15 ans et adultes.

Usagers des bibliothèques.

Aire géographique d'implantation des bibliothèques : Savoie et Haute-Savoie.

Article 6 : Jury de nomination

Le jury de nomination du prix est constitué de professionnels du livre, de bibliothécaires du réseau de La Direction de la lecture publique et de membres du Comité de pilotage du Salon du Livre d'Hermillon.

Le Comité de pilotage du Salon du Livre est composé de la façon suivante :

Le maire de la Tour-en-Maurienne ou son représentant, la maire déléguée d'Hermillon, le Président de l'Association Le Colporteur, le professionnel salarié coordinateur du Salon, le libraire responsable de la vente des livres au Salon du Livre, Le responsable du Service Action culturelle de La Direction de la lecture publique, le responsable du Centre de Maurienne, de La Direction de la lecture publique.

Les nouveaux membres du jury ou les remplaçants sont nommés en accord avec le jury en place.

Article 7 : Modalités de nomination du prix

Le jury défini dans l'article 6 arbitre les résultats des suffrages exprimés par les lecteurs dans les bibliothèques entre mars et septembre de chaque année, et remet le prix à un des auteurs de la sélection présents au Salon du Livre.

Les bibliothèques participantes sont sélectionnées par La Direction de la lecture publique.

Article 8 : Critères retenus pour la sélection de romans en lice pour le prix

- Le prix couronne une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) écrite en langue française, publiée par des éditeurs et diffusée en librairies sur tout le territoire français.
- Le territoire alimente l'écriture, l'enracinement nourrit le récit.
- La sélection comporte quatorze romans au maximum, parus entre le 1^{er} octobre année N-2 et le 1^{er} novembre année N-1.
- La sélection doit refléter la diversité de la création littéraire et artistique avec un échantillon varié d'éditeurs et de collections,
- Sont exclus les ouvrages publiés à compte d'auteur.
- Sont exclus les auteurs ayant fait partie d'une sélection du Prix Rosine Perrier lors des 5 derniers années.

Article 9 : Etablissement et diffusion de la sélection

La Direction de la lecture publique, le libraire, et le chargé de mission de l'Association Le Colporteur proposent une liste de titres en vue de choisir les titres en concertation avec le comité de sélection.

La Direction de la lecture publique et les bibliothèques participantes achètent et diffusent les ouvrages sélectionnés. La Direction de la lecture publique organise la diffusion et la promotion de la sélection auprès des bibliothèques bénéficiant de ses services et accompagne la création de comités de lecture.

Pour tous renseignements complémentaires :
Céline Aguetaz : 04 79 59 64 82 – salon@hermillon.net



Annexe :

Les lauréats du Prix littéraire Rosine Perrier depuis 2001 :

- | | |
|------|--|
| 2024 | Louise Mey pour <i>Petite Sale</i> (JC Lattes) |
| 2023 | Rachid Benzine pour <i>Voyage au bout de l'enfance</i> (Seuil) |
| 2022 | Violaine Bérot pour <i>Comme des bêtes</i> (Buchet-Chastel) |
| 2021 | Gaëlle Noyant pour <i>La femme révélée</i> (Grasset) |
| 2020 | Sylvie Tanette pour <i>Un jardin en Australie</i> (Grasset) |
| 2019 | Gaëlle Josse pour <i>Une longue impatience</i> (Les éditions Noir sur blanc) |
| 2018 | Cathy Bonidan pour <i>Le parfum de l'hellébore</i> (La Martinière) |
| 2017 | Diane Peylin pour <i>Même les pêcheurs ont le mal de mer</i> (Les Escales) |
| 2016 | Déborah Lévy-Bertherat pour <i>Les fiancés</i> (Rivages) |
| 2015 | Gilles Paris pour <i>L'été des lucioles</i> (Héloïse d'Ormesson) |
| 2014 | Paola Pigani pour <i>N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures</i> (Liana Levi) |
| 2013 | François Garde pour <i>Ce qu'il advint du sauvage blanc</i> (Gallimard) |
| 2012 | Malika Mokedden pour <i>La Désirante</i> (Grasset) |
| 2011 | Jean-Marie Blas de Roblès pour <i>La Montagne de Minuit</i> (Zulma) |
| 2010 | Marie-Hélène Lafon pour <i>L'annonce</i> (Buchet Chastel) |
| 2009 | Claudie Gally pour <i>Les Déferlantes</i> (Le Rouergue, coll. La Brune) |
| 2008 | Virginie Langlois pour <i>Les Sabliers du Temps</i> (Actes Sud) |
| 2007 | François Gantheret pour <i>Comme le murmure d'un ruisseau</i> (Gallimard) |
| 2006 | Gisèle Pineau pour <i>Fleur de Barbarie</i> (Mercure de France) |
| 2005 | Jacques-Rémy Girerd pour <i>Cœur de trèfle</i> (Gallimard, coll. Haute-Enfance) |
| 2004 | Natacha Appanah-Moriquand pour <i>Les rochers de poudre d'or</i> (Gallimard, coll. Continents noirs) |
| 2003 | Pierre Péju pour <i>La petite Chartreuse</i> (Gallimard, coll. Blanche) |
| 2002 | Daniel Crozes pour <i>Le bal des gueules noires</i> (Editions du Rouergue) |
| 2001 | Antonin Malroux pour <i>Le Moulin des rêves</i> (Albin Michel) |